

Enquête publique « projet éolien de la Plaine du Nutin », commune de Surin

Réunion publique de clôture du 6 août 2026 à 18h30

Participants :

Commissaire-enquêteur : M. Jacky Michaud

Représentants de la société Enertrag : M. Max Boisson, chef de projet, M. Paul Ricossé, responsable communication et concertation, Julie Lilliquist, cheffe de projet.

Le public était composé de 9 personnes, présentes à titre individuel ou représentant les associations suivantes : association de protection de l'environnement et du patrimoine (Asnois), Vent Funeste (Genouillé), Stop éolien en pays mellois, Vent contraire (Champagné saint Hilaire).

Le commissaire-enquêteur présente les intervenants et rappelle la nouvelle procédure de consultation du public, le calendrier de cette consultation (18 mai/18 août) et son état d'avancement. Il indique également le nombre de contributions à la date du 6 août soit 174, l'existence d'une pétition contre le projet, les 3 avis reçus des services de l'Etat et les délibérations des communes.

Il invite les participants à échanger dans le respect de chacun. La discussion s'engage.

Enertrag : concernant la zone d'implantation potentielle, son périmètre est déterminé par des contraintes : distances réglementaires par rapport aux habitations, aux routes, aux contraintes de l'armée ou de l'aviation civile, à l'éloignement des bois...

On identifie alors les endroits où on pourrait potentiellement développer un projet éolien. Le projet du Nutin comprend 3 éoliennes de 180 m bout de pales, pour une production estimée entre 12,6 et 17,7 mégawatts.

L'habitation la plus proche est située à un peu plus de 530 mètres (partie habitation et pas du parcellaire).

La salle : nous, sur le village Du Peu à Surin, on a une éolienne qui est à 700 mètres (parc du Bois Merle). A 700 mètres, vous avez le bruit quand le vent est dans le « bon sens » et l'ombre portée. Et ça, c'est profondément désagréable. Pour le hameau « des vignes » ils auront l'ombre portée du soir.

Enertrag : vous parlez du parc de Bois merle. Déjà juste pour le bruit, c'est vrai que même à la première réunion d'ouverture, on nous avait rapporté que ce parc, mis en service il y a un an, faisait beaucoup de bruit. La première année, il y a ce qu'on appelle un suivi acoustique qui est fait.

Donc, en fait la première année les promoteurs doivent mesurer le bruit et réajuster par des bridages quand le bruit dépasse trop les réglementations. En tout cas, nous, on a fait une étude acoustique, on a un suivi, on a des sonomètres qui sont installés près des habitations les plus proches et qui permettent de mesurer le bruit.

En journée, on n'a quasiment pas d'émergence ; la nuit, on a une émergence maximale de 1,5 dB sachant que la limite c'est 3,3 dB.

Si jamais les riverains font remonter qu'il y a des problèmes, on vient chez eux, on met des sonomètres pour écouter le bruit et alors on vient adapter le bridage parce que le but c'est quand même qu'on puisse s'intégrer dans le cadre de vie, la meilleure façon possible.

La salle : Les gens vont subir ça pendant un an quand même. On n'achète pas une voiture neuve qu'on emporte réparer au bout d'un an, on a besoin de rouler. C'est la même chose, je trouve que vous dégagéz un mépris quand même pour ce que les gens vont endurer. En début de la réunion, on parlait de la distance réglementaire des 500 mètres. Quand vous dites 530 mètres, c'est presque 500 mètres quoi il faut arrêter.

Je ne sais pas si vous avez des grands-parents qui vivent à la campagne. Si vous prenez contact avec votre grand-mère, votre grand-père, votre famille, des personnes qui habitent à 500 mètres d'éoliennes qui font du bruit. Il y a aussi les vibrations. Ça c'est du mépris, vous nous prenez un peu pour des indiens, des ignares, qui ne vont pas résister, on va leur vendre des breloques. Vous allez sûrement replanter des haies, financer pour restaurer des églises, ce qui plaît souvent aux élus municipaux. Moi, ce que je voudrais voir, c'est les autres zones d'implantation qui avaient été proposées.

Enertrag : les promoteurs expliquent alors l'évolution du projet qui est passé de 5 à 3 éoliennes et présentent les variantes successives avec moins de production mais qui respectent les recommandations des paysagistes et environnementaux avec un axe pour limiter un maximum l'impact paysager en s'éloignant encore un peu plus des habitations, du château de Cibioux, des bois.

La salle : on sait comment ça se passe, on commence par 10 et puis on dit 8. Puis on accepte 6 etc. première remarque et deuxième remarque, vous faites une variante sur un choix d'implantation mais est-ce que vous avez envisagé un autre lieu d'implantation dans le secteur ?

Enertrag : ça, ça revient à la phase qu'on fait avant au niveau de ce qu'on appelle l'avant-projet. Quand la prospection est faite, on vient en mettant toutes les différentes couches des contraintes. On observe effectivement différents sites possibles et après on se concentre sur une zone précise qui nous paraît la plus intéressante.

On a commencé avec la zone au plus large que vous avez vue et petit à petit, on a ajusté et on arrive avec notre projet final qui est sensiblement différent du projet « maximisant ». Puis, on prend en considération les maisons, les routes, puis on fait des études écologiques. En fait on vient déterminer une aire d'étude immédiate, une aire d'étude rapprochée, une aire d'étude éloignée à 20km qui permettent de vraiment balayer la zone que ce soit pour un point de vue écologique, paysager et qui permet vraiment d'avoir une compréhension globale des enjeux.

La salle : À quelle distance est-elle de la limite de la commune d'Asnois ? Parce que je sais exactement où est la limite. C'est le chemin qui est là (sur la carte affichée).

Asnois a voté pour ne pas avoir d'éolienne sur son territoire. Comment vous expliquez que vous en mettez à 200 mètres ? Et la commune n'a pas eu l'information. Nous, habitants de Surin, on a eu l'information dans toutes nos boîtes aux lettres. Ils sont juste de l'autre côté de la limite communale, ils sont plus près que nous. Ils n'ont pas eu l'informations en fait.

Enertrag : oui c'est vrai, on s'est limité à la commune d'implantation. Effectivement c'est une erreur de notre part. Il y a toute l'information réglementaire qui a été faite et donc nous, on n'est pas obligé de faire plus que cela. Dans le cas de ce projet-là, on a quand même souhaité distribuer quelque chose dans les boîtes aux lettres. Alors effectivement avec les moyens que l'on a et le délai imparti, on n'a pas pu faire plus.

La salle : c'est le problème de l'éolien, une éolienne c'est grand, ça se voit de loin et donc ça concerne beaucoup de personnes, en tout état de cause, plus que la population de la commune d'implantation.

Enertrag : Normalement, vos élus doivent être les relais de toute information qui vient de la préfecture, ça c'est important. Et deuxièmement, ce projet est face aussi à une problématique, c'est que les élus de Surin n'ont jamais voulu nous rencontrer. On n'a pas pu lancer le processus de concertation et de communication que l'on fait sur nos autres projets. C'est-à-dire que dès que on a l'idée nous de se dire, on a évalué un potentiel sur cette commune, nous rencontrons les élus, les propriétaires et l'ensemble des riverains, les associations, les entreprises locales. Là, ce processus n'a pas été mené jusqu'au bout.

La salle : vous comprenez pourquoi la commune de Surin n'a pas voulu vous rencontrer. Ils se fait rouler dans la farine avec le projet de Bois-Merle, on leur a fait des promesses qui n'ont pas été tenues, on a pas respecté les chemins communaux, on a coupé à travers champ pour rejoindre les éoliennes, on devait soutenir le projet de l'aéromodélisme qui est un des seuls atouts de ce territoire,....

Enertrag : Concernant le bruit que générerait les éoliennes du parc du Bois-Merle, j'ignore comment ils ont travaillé les problèmes acoustiques mais ils sont tenus pendant la première année de l'entrée en exploitation de prendre les mesures correctives nécessaires. C'est ce que nous avons déjà dit à la réunion publique d'ouverture. C'est aussi faire remonter à vos élus les nuisances sonores pour qu'eux-mêmes en informent la préfecture.

C'est l'intérêt de travailler ensemble même si la commune est contre le projet.

La salle : oui mais vous avez rencontré les propriétaires avant de rencontrer la mairie.

La salle : Je voulais parler des accords des propriétaires. Dans le cas d'un projet proche, les promoteurs ont recueilli il y a plus de 20 ans l'accord du propriétaire du moment et un bail emphytéotique a été signé. Il pouvait se rétracter au bout de 8 jours. Il ne l'a pas fait. Il est décédé et ses héritiers, qui sont contre le projet sont obligés de respecter le bail signé.

On a la chance d'être une association qui se bat depuis 2006 contre un projet à Genouillé. Il y avait au départ 9 éoliennes, puis 8. Le projet a été refusé et les promoteurs ont redéposé un projet avec 5 éoliennes, plus haute de 20 mètres que celles du premier projet. Ce projet vient d'être retoqué par la cour administrative d'appel de Bordeaux. Il nous a fallu 20 ans pour obtenir ce résultat. Et nous feront pareil pour le Nutin.

La salle : On ne s'est pas présenté mais nous représentons plusieurs associations du secteur qui faisons partie aussi de la fédération départementale.

Françoise disait tout à l'heure que vous nous prenez pour des indiens etc. Nous sommes là aussi pour représenter tous ceux qui ne sont pas en capacité de pouvoir ingurgiter 400 à 500 pages d'un dossier très technique.

Évidemment quand on fait une réunion publique un 6 août, c'est sûr qu'on a une forte probabilité de ne pas avoir grand monde. Nous, on a pris sur notre temps. Ça fait partie aussi de notre militantisme

et on va représenter toutes ces personnes qui ne sont pas en capacité de venir. Vous parliez tout à l'heure de ce manque de concertation. J'ai entendu manque de concertation. Non, il n'y a pas de manque de concertation en réalité.

Si vous n'êtes pas invité sur le secteur, ne prenez pas ça pour vous évidemment, c'est qu'on ne veut plus voir de promoteurs éoliens sur le secteur, nous sommes saturés. Nous sommes encerclés, nous n'avons plus de zone de respiration. Ce n'est plus possible. On a explosé le nombre d'éoliennes. Vous avez, vous promoteurs, explosé tous les compteurs de la région et du département en particulier.

Alors évidemment le secteur de la Vienne que moi, j'aime profondément, il est complètement aujourd'hui saccagé et ravagé. Pour quel profit ? Au profit de promoteurs qui fonctionnent avec nos impôts d'accord et j'en paye pas mal donc ça m'ennuie quand même que ça ne serve qu'à ça. Je préférerais que ça serve un petit peu à autre chose. Donc on ne veut plus vous voir. En réalité sur le secteur nous avons fait une manifestation le 20 juin à la demande des élus, et ce sont les élus qui sont venus nous chercher nos associations pour dire on veut faire quelque chose de fort à Civray le 20 juin. Il y avait plus d'une trentaine de maires présents. Tout à l'heure, vous parliez, monsieur le commissaire enquêteur que vous n'aviez pas toutes les délibérations. En tout cas, l'avis de la maire de Civray, qui est nouvellement élue, vous l'aurez parce qu'elle était présente. Elle a fait un discours fort, pas contre l'éolien mais contre la saturation éolienne aujourd'hui parce qu'on ne peut pas tout mélanger. Voilà, nous serons là à chaque fois qu'il le faudra pour défendre les intérêts de notre territoire que nous défendons qui même malgré tout ce qui est déjà saccagé mais nous défendrons ce qu'il reste encore ; nous serons là pour défendre tous ceux qui ne sont pas en capacité de se défendre eux-mêmes.

Moi je pense à ces pauvres gens. Je vais bientôt être aussi moi confronté à ça. Ah ces pauvres gens qui vont avoir une machine gigantesque au pied de leur jardin. Mais moi, je ne vous souhaite pas de vivre dans un hameau où vous avez au pied de votre jardin ce genre de machine, je ne vous le souhaite pas.

Enertrag : Je vous remercie pour cette présentation et sachez qu'on est tout à fait au fait dans le sud viennais d'une saturation excessive. J'en ai discuté avec l'ancien sous-préfet qui est parti et qui avait une mission de coordination de qui est en lien avec le sujet des énergies renouvelables dans la Vienne.

Il y avait 5 éoliennes, on en a réduit le nombre. On sait qu'une, deux ou trois, ce sera toujours de trop. Voilà, nous, on est une partie prenante privée. Ce n'est pas de notre fait si nous sommes présents.

En France, les productions d'énergies sont pilotées par des privés, c'est-à-dire l'Etat ne prend pas en charge l'organisation du développement des énergies renouvelables et autres formes de production d'électricité ou de stockage. Et donc nous aussi autant que vous, on aimerait faire en sorte que nos projets suscitent de l'enthousiasme parce qu'on est quand même convaincus que nos solutions sont des atouts pour la souveraineté énergétique française, son indépendance et pour la compétitivité de nos entreprises qui bénéficient d'une énergie pas chère et accessible. On pourrait discuter également du marché d'énergie européenne qui amène beaucoup de problèmes et qui aujourd'hui je pense, à titre personnel, ne va pas en faveur d'acceptabilité de nos projets.

La salle : en plus, dans le secteur et je ne vous coupe pas, c'est justement pour compléter un petit peu votre propos, c'est qu'en plus les factures d'électricité augmentent à cause des différentes taxes etc.

Enertrag : Ce n'est pas de notre fait.

La salle : si, on paie le raccordement.

Enertrag : Nous avons un complément de rémunération. C'est aussi le fait que l'électricité soit indexée sur le prix du gaz également ce qui fait que l'énergie aujourd'hui est artificiellement haut parce que nous on a une problématique et il faut le savoir, c'est aussi pour ça qu'on va de plus en plus haut, de plus en plus large, c'est que le coût de revente de l'électricité est très très bas et de plus en plus bas et ça remet en cause la viabilité de nos projets photovoltaïques, agrivoltaïques et éoliens. C'est une logique commerciale.

La salle : alors, il faut arrêter vos projets, monsieur.

La salle : Moi, je vais sur régulièrement sur le site eco2mix et je vois que vous produisez à un prix qui au-dessus du marché. Bien, c'était trois fois le prix de revient. Je ne sais pas si c'est toujours pareil.

La salle : depuis 2004 qu'on a privatisé EDF entre guillemets au niveau de l'Europe, comme on est en train de privatiser, 40% de nos barrages hydroélectriques, privatisation dûe à l'Europe ! à un moment donné, il faut savoir.

Enertrag : C'est pour ça que j'aime bien la technologie éolienne, le fait qu'il y a des engrenages et du vent qui tourne, etc, un contexte aussi politique, un contexte de marché et aussi un sujet qui est pour moi aussi l'essentiel vis-à-vis par exemple de vous ici, c'est au niveau de l'impact paysager, de ce que des fois on ne peut pas forcément expliquer avec des éléments rationnels ou des études, que le fait que ça vous apporte des nuisances. Ça nous apporte du sens aussi parce que j'habite personnellement en campagne.

La salle : est-ce que vous des éoliennes au pied de votre jardin ?

Enertrag : à 1 km.

La salle : 1 km c'est déjà pas mal.

Enertrag : Tout à pour dire qu'on est vraiment à l'écoute, à votre écoute, à l'écoute des politiques. L'attente aussi de réelles politiques au niveau de la planification, en tout cas, nous Enertrag, on essaie vraiment de travailler un maximum en concertation. Vous avez dit que vous ne souhaitiez pas nous voir. On a très bien compris parce que d'ailleurs, madame la maire n'a jamais voulu me recevoir. Alors je l'ai rencontrée lors de la première réunion publique, elle m'a clairement dit pourquoi.

La salle : Effectivement vous avez beaucoup de chance qu'elle vous prête quand même une salle parce que nous, dans d'autres communes, on leur dit non, non qu'ils aillent ailleurs.

La salle : comment vous expliquez que la distance est toujours de 500 m alors que les éoliennes sont de plus en plus hautes ! vous devriez être à 700m, 800m, 1,5 km en fonction de la hauteur des éoliennes.

Enertrag : tout à fait, mais la réglementation est restée à 500 m. il faut savoir que dans les Hauts de France, certaines intercommunalités ont voté des PLUi avec une distance de 1000m des habitations.

Le commissaire-enquêteur : je voulais revenir sur la distance entre l'éolienne et une habitation pour signaler que le PLUi de la communauté de communes du civraisien est en révision. Dans leur nouveau document, une OAP (orientation d'aménagement et de programmation) prescrit une distance d'implantation des éoliennes à 800 mètres des habitations mais ce document est à l'heure actuelle un document de travail qui n'est pas encore validé par la préfecture.

La salle : j'ai largement contribué justement à ce nouveau document. On l'a déjà évoqué mais auriez-vous pu trouver une autre zone dans le secteur de Surin car avec le projet du Nutin, le parc du Bois-Merle et tous les autres, les quatre points cardinaux seront couverts.

Enertrag : je ne pense pas, nous avons dû abandonner la zone qui était au sud, à côté des croisements de routes et à côté du château.

La salle : nous, on vous dit stop et depuis des années que nous vous combattons, nous sommes gentils. Nous faisons des rassemblements pacifiques. C'est souvent dans nos contributions que nous nous exprimons et que nous relayons la pensée de la population. Mais au bout d'un moment, la colère gronde, c'est peut-être encore pour l'instant, une colère silencieuse, mais les gens en ont ras-le-bol et si pour se faire entendre davantage et ça, j'aimerais que ça soit mis dans le compte rendu de cette réunion - je le mentionnerai de toutes façons dans mes contributions personnelles – s'il faut pour se faire entendre, il faut montrer un peu plus le ton, je pense que les gens sont prêts à le faire. Pourquoi? Parce que d'abord ils ne peuvent plus vivre dans leur campagne, leurs biens que vous vouliez ou non, et je suis en lien avec la Chambre des notaires, des biens ne se vendent pas à cause de l'éolien, des gens se retrouvent dans des situations financières catastrophiques.

Je l'ai déjà dit aussi à la Communauté de Communes, on a des gens qui ont fait le choix de s'installer ici il y a quelques années pour vivre du tourisme et qui aujourd'hui, ne peuvent plus en vivre. Mais aujourd'hui, c'est plus possible quand vous avez des biens d'exception ou quand vous avez des châteaux et des églises entourés d'éoliennes, etc. Aujourd'hui les gens qui ont un gros pouvoir d'achat préfèrent partir et ça c'est ce que j'ai dit aussi aux élus. Donc ça, c'est la réalité d'aujourd'hui et vous pouvez nous dire tout ce que vous voulez. On ne va pas rentrer dans un débat politique parce qu'évidemment, tout ça, vous dépasse et nous dépasse aussi.

Enertrag : Il y a des raisons politiques pour lesquelles on est là, nous, développeurs privés, c'est parce qu'il y avait une direction donnée par l'État en matière de production d'énergie.

La salle : si vous n'aviez pas de subventions publiques, vous ne seriez pas là aujourd'hui donc. Regardez ce qui s'est passé en Allemagne, c'est très clair. Vous coupez les vivres et il n'y a plus personne, plus de promoteur.

La salle : il y a même eu des promoteurs ont eu le culot de dire qu'il y aurait un afflux touristique pour venir voir les éoliennes, bien sûr !!!

Mais maintenant il y en a tellement que ça fait fuir le touriste. Ils en ont marre de les voir bien sûr. Regardez le nombre de maisons qui sont à vendre dans le secteur depuis plus de 6 mois.

Enertrag : ce serait intéressant de faire remonter vos observations sur le prix de l'immobilier. Moi, je vous explique un peu mon poste. Je ne suis pas dans les aspects techniques de développement, je ne suis pas là sur des sujets techniques, mais sur la concertation et la communication.

Mon but est de travailler avec les territoires pour faire en sorte que nos projets s'intègrent au mieux et qu'on arrive à créer des retombées positives, mais cela c'est possible effectivement quand les deux parties prenantes sont effectivement d'accord.

La salle : on comprend votre rhétorique mais vous faites du passage en force. Pour vous, l'intérêt c'est d'installer vos éoliennes. C'est juteux pour la société.

Enertrag : nous, on est une entreprise privée, on a besoin de faire du bénéfice, oui bien entendu. Nous, on est là pour faire un parc éolien.

La salle : il y a aussi un projet sur Champagné-Saint-Hilaire

Enertrag : oui, de stockage-batteries et un poste-source.

La salle : quand on dit aux gens autour de Surin, il va y avoir encore 6 projets en cours : le Bouchage, Lizant, 2 à Saint-Gaudent, Le Nutin. Ceux qui sont un peu hésitants pour signer la pétition, quand on leur explique ça et bien, de suite, ils signent. Moi, hier je suis allé à la mairie de Civray. J'avais laissé 4 ou 5 pétitions sur le comptoir. J'ai eu 70 signatures.

La salle : il va bientôt y avoir plus d'éoliennes dans le secteur que de pieds de tomates dans les jardins.

La salle : Entre la deuxième éolienne et la troisième de votre projet, c'est l'endroit qu'il faut aller pour avoir une idée du nombre d'éoliennes et de leur point lumineux, vous observez à l'horizon. Vous comptez combien d'éoliennes sans celles encore à venir. C'est Noël toute l'année.

Vous avez aussi parlé que on ne pouvait pas informer les gens, mais il en est de même pour les communes. Je prends le cas de Genouillé, aucune information et pourtant, on demande à la commune de délibérer ! le conseil municipal n'avait aucun élément pour délibérer. Comment voulez-vous délibérer sereinement quand on n'a pas les documents ? On ne sait même pas où elles sont implantées. On ne sait même pas combien.

Enertrag : nous reconnaissons qu'il y a un gros impact visuel et nous ne le minimisons pas du tout. On travaille avec les autorités et la réglementation pour essayer de faire évoluer les choses. Par exemple, on a un système qui fait que les éoliennes s'allument que quand il y a des avions ou assimilés qui arrivent dans les environs.

On travaille en ce moment en France pour essayer de faire évoluer la réglementation. Aussi, on a des outils qui sont performants en Allemagne. Il y a un parc en France aussi sur lequel ça va tester de nouvelles pratiques.

La salle : il y a 20 ans, la commune d'Asnois était un site pour les observations astrologiques. La nuit, on ne peut plus rien organiser en raison de la pollution lumineuse.

La salle : j'ai une question, vous êtes passé de 5 à 3 éoliennes mais on a des exemples dans mon territoire où les deux absentes aujourd'hui seront présentées après comme une extension du premier parc. Pouvez-vous certifier aujourd'hui qu'il n'est pas envisagé une extension de ce parc avec deux modèles supplémentaires.

Enertrag : même si on voulait étendre le parc, les enjeux et contraintes seraient les mêmes : le château, les bois,...

La salle : les arbres pour masquer les éoliennes, c'est fragile ! sur le village du Peu, il y a une voisine que ça ne dérangeait pas d'avoir les éoliennes car elle avait un arbre qui cachait. L'arbre est mort avec les canicules. Il a été abattu et a laissé la place à une éolienne en plein dans l'angle de vue quand elle ouvre ses volets le matin.

Enertrag : nous, on a réduit le nombre d'éoliennes. On sait que plus il y aura d'éoliennes, plus le projet passera difficilement.

Le commissaire-enquêteur : vous dites que vous êtes conscient de la saturation du paysage, alors pourquoi maintenir votre projet ?

Enertrag : notre but, c'est de faire un projet qui va impacter le moins possible sur le territoire, c'est pour ça qu'on suit une orientation particulière, qu'on a réduit le nombre d'éoliennes, qu'on a aussi baisser la hauteur qu'on voulait faire.

Je ne suis pas en train de vous dire qu'il n'y a pas d'impact, je suis en train d'expliquer la position de l'entreprise et aussi les études telles qu'elles sont réalisées. Aussi, je préfère être clair et transparent sur le fait que bien sûr qu'il y a des impacts, mais est-ce que ces impacts valent le coup, de l'intérêt de ce projet vis-à-vis de la production d'électricité, de l'enjeu aujourd'hui de produire de l'électricité, en France, décarbonée.

On a du nucléaire, on a un parc nucléaire, donc l'électricité aujourd'hui en France est très largement décarbonée. Le problème, c'est qui reste, c'est les 60 ou 65 % de l'énergie qui est produit à partir d'énergie fossile.

Et en fait aujourd'hui il y a trop d'électricité. On est tout à fait d'accord. L'enjeu effectivement, c'est que si on doit décarboner les 60% d'énergie fossiles, comment faire ? Je pense qu'on a fait des erreurs stratégiques en ralentissant le parc nucléaire et aujourd'hui, si on veut faire face à la réindustrialisation souhaitée par nos politiques, si on veut plus de compétitivité pour nos entreprises, il nous faut produire plus d'énergie en France ici.

Aujourd'hui, si on veut atteindre les objectifs qui sont fixés d'ici 2040/2050, le parc nucléaire actuel prévu ne suffira pas ; donc un enjeu est de d'aller sur l'éolien, d'aller sur le photovoltaïque et aussi d'associer des solutions de stockage d'électricité.

La salle : je ne vais pas entrer dans ce débat-là. Moi, j'ai une question précise sur votre projet. Pourquoi vous ne respectez pas la distance des 200 m des lisières de bois qui préserverait les oiseaux nicheurs. Pourquoi ne respectez-vous pas les 200 mètres, comme le recommande Eurobats, qui a une réputation et qui est reconnu par l'Europe etc.

Enertrag : ce point a vraiment été étudié au cas par cas ; des fois, des recommandations sont peut-être moins efficaces que des mesures mises en place, des bridages, etc.

La salle : un bridage n'empêchera pas que les chauves-souris se prennent les pâles en pleine figure et meurent. En plus, avec la chaleur qui est installée, la canicule qui est installée, tout le monde le reconnaît maintenant que les chauves-souris volent de plus en plus haut.

Pourquoi n'avez-vous pas réussi à leur laisser cette protection de 200 mètres des lisières. Je ne parle pas de la garde au sol que vous ne respectez pas non plus.

Enertrag : encore une fois ce que je disais avant que vous me coupiez, c'est que c'est du cas par cas, c'est qu'est-ce qu'on a vu sur le terrain. Quelles espèces sont répertoriées ? Quelles sont leurs habitudes ? Quel bridage peut-on mettre en place ? Est-ce que l'éloignement va être pertinent ou pas

? C'est tout ça, ce sont des critères à prendre en compte qui sont faits par les bureaux d'études, par les experts qui vont sur le terrain. Donc c'est tout ça qui est calculé, optimisé au maximum.

La salle : Et puis, savez-vous ce qui se passe à 5 km. Vous pourriez vous appuyer sur les suivis de mortalité et pour savoir un petit peu le risque que vous faites encourir.

La canicule n'arrange rien pour la biodiversité, les forêts brûlent. Et vous mettez ça à 200 mètres des lisières. Vous allez je crois, élaguer des arbres. Quand vous ne respectez pas au moins le minimum syndical. Par exemple, cette recommandation d'Eurobats à laquelle se plie la plupart des promoteurs.

Enertrag : D'abord, vous avez dit c'est une vraie recommandation et non une réglementation. Il faut savoir qu'il y a une étude de suivi de mortalité après la mise en service du parc et pendant toute l'exploitation. On s'inspire donc de ceux des autres parcs en exploitation pour vérifier tous les enjeux de la zone d'étude. On s'en inspire non ça veut dire les autres parcs pour vérifier tous les enjeux.

La salle : Vous avez le ERC, pourquoi ce n'est jamais le « e », tout le monde peut l'enlever. Avec les promoteurs, il n'évite jamais, il réduit, il compense. Il plante des haies, etc. Mais il n'évite jamais la catastrophe pour la biodiversité.

La salle : et d'ailleurs, quand on lit, alors pas que chez vous, toutes les études d'impact. On en a lu beaucoup même si on préférerait tous lire plutôt Châteaubriand. Jamais une étude d'impact est négative pour le projet. Je n'en ai jamais vu une.

La salle : les sources de vos études ne sont jamais citées. Par exemple, Vienne nature ; j'ai ma sœur qui en fait partie. Elle m'a dit que jamais l'association n'avait été consultée pour ce projet.

Enertrag : le bureau d'études ou Enertrag. Il faut bien distinguer. Le bureau d'études est indépendant.

Dans le cadre des études écologiques, les bureaux d'études ont leur propre façon de faire. Ils vont faire des recherches bibliographiques. Ils vont regarder les études, les suivis de mortalité justement du contexte local.

La salle : Vous, vous allez faire une demande d'autorisation de destruction d'animal protégé alors que nous, simple citoyen, si on a le malheur de ramasser un animal mort qui est protégé, on risque jusqu'à trois ans de prison et je crois que c'est les 1500 euros d'amende.

Moi je trouve que c'est complètement aberrant. Eux, on leur octroie le droit de détruire une espèce protégée.

La salle : Les éoliennes, on les a là autour de nous, un petit peu dans Limousin en prolongement de ce couloir et puis quand on descend en dessous d'Angoulême jusqu'à la frontière espagnole, il n'y a plus rien, il y a même pas de projet éolien.... C'est formidable là-bas, ils n'ont pas de vent, ils n'ont rien.

Bon, c'est vrai qu'il y a Bordeaux et le président de la région qui dit « mais les éoliennes, je ne sais pas ce que c'est, jr n'en vois pas ». C'est vrai que s'il les voyait depuis Bordeaux, elles seraient vraiment grandes !

Enertrag : aujourd'hui, la grosse problématique pour l'éolien, ce sont les radars de l'armée, les vallonnements, les boisements. Souvent, où on va mettre de l'éolien, on ne va pas mettre du photovoltaïque et vice-versa.

La salle : Nous, on cumule !

La salle : j'ai entendu dire tout à l'heure que l'éolien serait presque le summum de l'énergie durable alors qu'il y a des ingénieurs comme l'ancien directeur d'EDF, je le cite car j'y ai travaillé près de 40 ans. Et il y a aussi des livres qui sortent aujourd'hui de nos anciens présidents d'EDF qui expliquent que c'est une connerie, que les éoliennes tournent de moins en moins pour diverses raisons.

Il y a aussi les juridictions administratives comme la cour d'appel administrative de Bordeaux, le Conseil d'Etat qui parlent d'effet de saturation.

Enertrag : ce qu'il a cité dans son arrêt c'est un effet de saturation certes, ça, ça s'étudie hameau par hameau, et c'était un parc éolien avec pas le même nombre d'éolienne, pas la même orientation donc c'est différent.

La salle : on note quand même une prise de conscience générale, il suffit de regarder la carte. Nous, on a que les effets négatifs que ce soit sur la biodiversité, sur le saccage de nos campagnes, sur l'économie d'une façon globale. Je connais aussi un des exploitants de gîtes ruraux. Tout à l'heure, vous disiez « je ne suis pas sûr que ça ait trop d'impact sur le prix de l'immobilier etc ». A un moment donné, il y avait même les « Gîtes de France » qui ne voulaient plus de nouveaux gîtes à cause de l'impact des éoliennes. Ça, ils ne l'écrivent pas parce que ça fait 3-4 ans que j'essaie de les faire écrire, ils ne le font pas.

Tout ça, ce sont les dommages collatéraux et donc non, il n'y a pas d'aspect positif à votre projet.

Enertrag : il y a quand même des effets positifs, par exemple, pour la commune.

La salle : c'est surtout au bénéfice de la communauté de communes.

Enertrag : nous, on est à l'échelle de la filière de « France renouvelable » qui est un des deux gros syndicats qui défend les énergies renouvelables en France. Ces dernières années, il y a un sujet qui est très important et d'ailleurs qui est remonté auprès des ministères et dont a découlé plusieurs lois et décrets, à savoir le partage de la valeur parce que comme je vous l'ai dit tout à l'heure, on est tout à fait conscient que nos projets sont très mal perçus. Et pour toutes les raisons que vous citez, dans certains territoires en France, on veut que l'État nous ouvre un peu plus les vannes sur les possibilités de faire par exemple des projets en autoconsommation. Si aujourd'hui on ne peut pas faire, c'est pas de notre fait, c'est presque impossible de le faire et on est limité à quelques mégawatts. Malgré tout, je peux citer l'exemple de la commune de Plaisance. Je ne sais pas si vous connaissez Plaisance et bien, on vient finir de construire un parc là-bas et donc nous on a travaillé depuis 5 ans avec les élus à mettre en place un chèque énergie, c'est-à-dire qu'on a promis 150 € par an par habitant. Le maire il s'est battu pour voir ça. On a dû faire un montage un peu compliqué pour pouvoir le faire et donc on espère que l'année prochaine on pourra distribuer ces 150 euros par habitant.

La salle : 150 € par an, vous vous rendez compte ! c'est presque insultant. On n'est pas à vendre. Allez où il n'y a pas d'éoliennes. Dans la Vienne, il y a des endroits où il n'y a pas d'éoliennes.

Enertrag : on ne peut pas.

La salle : dans la Vienne, il n'y a pas d'éoliennes là où il y a des sénateurs ! exemple, Chauvigny, on avait un sénateur à Chauvigny, il n'y a aucun projet avec comme argument, les châteaux. Le sénateur

a été remplacé et il y a des projets maintenant, sur Jardres. A Loudun, il y a un sénateur et une sénatrice et pas de projets. Idem sur Montmorillon.

La salle : quand on regarde les publications, une éolienne ça produit 25% de sa capacité maximale. Le vôtre, il est à quel pourcentage ?

Enertrag : Il est entre 19 et 25 %. Ça signifie qu'une éolienne tourne 25% du temps à puissance maximale. Ça ne veut pas dire que ça ne tourne pas plus longtemps. Ça veut dire qu'en réalité une éolienne, ça tourne entre 75 et jusqu'à 95% du temps. Il peut y avoir plusieurs raisons de l'arrêt d'une éolienne : absence de vent, maintenance, trop de production d'électricité,

La salle : vous parlez de stockage? On sait aussi qu'on peut difficilement raccorder les parcs de production. Les postes sources de raccordement sur le réseau sont saturés et on a doublé les quantités d'éoliennes.

Enertrag : Alors nous, on a fait notre poste source privé. On a trois parcs dans la Vienne. On a aussi un projet de stockage batterie.

Pour le raccordement, il y a aussi la construction d'un poste source nouveau qui est prévue. Là par exemple, dans le schéma de transformation de RTE, un nouveau poste entrera en construction l'été prochain.

La salle : le poste source dont vous parliez sur l'été prochain, c'est le raccordement de où à où ?

Enertrag : C'est le poste source qui s'appelle le poste source sud Vienne. Comme je vous l'ai dit tout à l'heure, nous, on est une entreprise privée donc il faut que le parc rapporte. S'il ne rapporte pas suffisamment alors qu'on a pris des emprunts sur 10, 15, 20 ans, on va mettre la clé sous la porte et ce n'est pas l'objectif.

Donc, oui un parc rapporte et est rentable. On n'est pas des philanthropes.

La salle : vous, vous avez tout à y gagner, nous, on a tout à y perdre. Pourquoi faites-vous ce métier ?

Enertrag : moi, je sais que le dérèglement climatique, ça va impacter mon futur. On va vers les canicules et en fait, je sais qu'il y a besoin aujourd'hui de changer la façon de produire de l'énergie, de baisser la part des énergies fossiles, de développer la production des énergies renouvelables. C'est ce qui s'inscrit dans tous les scénarios qui doivent nous permettre d'envisager un avenir qui lutte contre le dérèglement climatique.

La salle : on ne peut pas être contre ce que vous dites. Le problème c'est que là, c'est tout sauf ça ce qui est en train de se passer.

Enertrag : L'émission de CO2 d'une éolienne, c'est environ 12 gr par équivalent kilowatt heure, équivalent à celui d'une centrale nucléaire, le gaz naturel ça va être autour de 400, le pétrole c'est autour du 800 .

La salle : je ne parle pas de la production, je parle du différentiel entre le carbone qui a été dépensé pour installer l'éolienne, pour la fabriquer et puis l'électricité qu'elle a produit pour compenser.

Enertrag : en 1 an, une éolienne a déjà produit l'énergie suffisante pour compenser ce qui a été nécessaire pour la construire. C'est là qu'on voit l'intérêt de venir baisser la part d'énergie fossile et d'augmenter la part d'électricité dans notre mix de consommation.

La salle : pouvez-vous me donner le chiffre d'émission de CO2 d'une éolienne si on considère tout analyse du cycle de vie jusqu'au démantèlement. Où sont produites les éoliennes ?

Enertrag : sur l'éolien terrestre, on n'a pas d'usine de fabrication en France. Une partie des composants est faite en Europe (Allemagne, Espagne, Danemark).

Enertrag : on a l'exemple du démantèlement d'un parc et son renouvellement au nord de Chartres. Le chantier se fait en 2 phases car les éoliennes anciennes et nouvelles sont d'un type différent. On va d'abord creuser et couler des nouvelles fondations et seulement à la suite de ça, on va déconstruire les anciennes fondations.

La salle : Quand on a détérioré le sol sur 3 à 5 mètres de profondeur, savez-vous combien de temps est nécessaire pour qu'il redevienne à son état ? Par exemple, on sait que 20 ans après, sur un champ de luzerne, on voit la différence de ce que vous avez travaillé.

Enertrag : pour nous, l'objectif c'est de remettre une terre qui est la plus proche d'un niveau de qualité de son état initial.

La salle : je voulais évoquer l'écologie car c'est ma motivation première. Oui je partage votre point de vue. Le nucléaire c'est décarboné mais c'est dangereux. Et on va rajouter des éoliennes qui ne sont pas forcément dangereuses mais qui sont nuisibles pour les territoires. Tout ça pour de la production et vous avancez comme argument écologique que justement, il faut aller vers la décarbonation pour l'avenir de la planète, etc. Mais on va se retrouver in fine avec des forêts d'éoliennes qui ne seront pas rentables puisque on a vu que depuis une vingtaine d'années, le nombre d'éoliennes a augmenté, mais le rendement éolien lui reste pratiquement le même. Et c'est ça qui m'inquiète.

Enertrag : en France, la production augmente d'année en année et la part de l'éolien reste le similaire par rapport à cette augmentation de la production.

La salle : c'est la double peine, je suis d'accord, il faut baisser les émissions de CO2 etc. Vous avez une voiture électrique ? Nous on n'a pas les moyens de s'en acheter une. Par contre, vous savez, on ne touchera pas aux grandes entreprises qui sont très émettrices de CO2 ; on ne touchera pas au voyage par avion, 4 fois 5 fois par an, vous êtes bien d'accord avec moi, on n'y touchera pas. On va être en deuil de la ruralité ; je pense que vous avez aussi des sentiments, c'est un véritable deuil ce qui nous arrive. On perd des souvenirs. On perd un continuum de l'existence. Il y a des risques psychosociaux. Il y a des heurts entre les gens, ceux qui ont signé les baux emphytéotiques mettent tout le monde dans la panade. Il faut bien y réfléchir aussi. Ça peut être très violent.

On nous rabâche comme si on était coupable qu'il faut limiter le CO2, de ne pas utiliser trop d'eau, tout est à l'avenant. Et on n'est pas les coupables de tout ce qui arrive ! on n'est pas coupable du réchauffement climatique ! On n'est pas coupable que vos éoliennes ne tournent pas parce que c'est la *Hitzefflaute* comme disent les Allemands.

On perd un paysage, on perd un patrimoine. Et en plus la tranquillité.

La salle : des recherches documentées ont établi qu'il y avait des vestiges néolithiques.

Enertrag : la DRAC nous demandera de faire un diagnostic archéologique préventif et si des vestiges intéressants sont trouvés, les travaux seront interrompus et les lieux fouillés.

La salle : En tout cas, vous voyez bien qu'il y a une mobilisation contre ce projet et ça je crois que c'est la conclusion qu'on veut tirer de cette réunion. Ce n'est pas terminé puisque les contributions peuvent être déposées jusqu'au 18 août. Tout à l'heure, monsieur le commissaire enquêteur a bien noté que nous étions à 174 contributions. Je vais en faire déjà une bonne vingtaine aussi et puis je pense aussi dans les derniers jours, il y aura d'autres donc voilà aujourd'hui, il y a une véritable opposition.

Voilà puisque ce sont des choix politiques qui ont été faits mais ce n'est pas l'objet du débat. On se base sur d'autres instances là-dessus mais en tout cas, nous ne voulons plus d'éolien sur le territoire. Votre projet, c'est un projet de plus, il y en a d'autres, et nous les combattons y compris devant les tribunaux.

J'aimerais quand même, pour avoir vécu un système de nombreuses réunions publiques avec certains de vos confrères, je tiens quand même à vous remercier de la qualité des échanges parce que c'est pas toujours le cas. On a affaire parfois à des gens très peu respectueux.

Le commissaire-enquêteur conclut cette réunion publique à 21h en remerciant les personnes présentes d'avoir fait preuve de bienveillance, de tolérance et d'intelligence pour un débat animé mais toujours courtois.